



Loire
Atlantique

La culture au cœur du développement des territoires

Guide pratique des projets culturels de territoire



Communauté de communes Erdre et Gesvres
CinéConcert



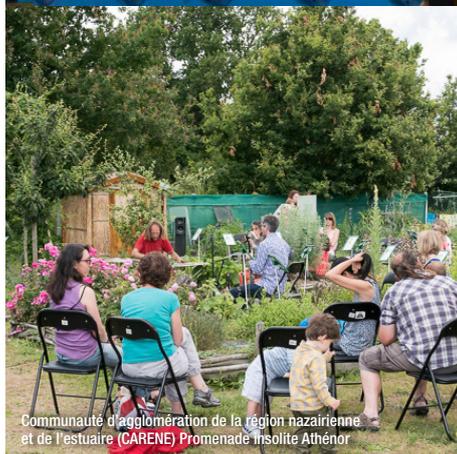
Communauté de communes Erdre et Gesvres
Déambulation Héric



Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Festival Ce soir je sors mes parents / Varades



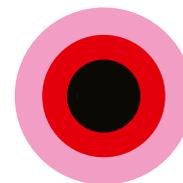
Communauté d'agglomération de la région nazairienne
et de l'estuaire (CARENE) Promenade insolite Athénor



Communauté d'agglomération de la région nazairienne
et de l'estuaire (CARENE) Promenade insolite Athénor



Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Boîte à livres / Saint-Mars-la-Jaille



Édito

À tous les âges de la vie la culture nous construit. Notre relation à l'art c'est une résonance très intime mais aussi ce qui nous inscrit dans la relation aux autres, dans une histoire commune. Au-delà des dogmes et des certitudes, reconnaître pour toutes et tous l'art comme l'expérience d'un savoir sensible, profondément humain, c'est une valeur fondamentale de notre société. Reconnaître l'autre dans sa capacité d'expression, dans sa liberté de création, dans sa culture vécue, c'est considérer tout être humain avec une égale dignité.

Il suffit d'entendre une salle applaudir à l'unisson pour mesurer combien la culture, la manière dont nous la partageons, la transmettons, dit quelque chose de la manière dont nous vivons ensemble.

Elle est parfois considérée comme un enjeu « un peu à part », au risque d'être reléguée au rang du superflu mais je suis au contraire convaincu qu'à tous les niveaux de responsabilité nous devons l'intégrer comme un enjeu politique fondamental. La manière dont on conçoit la culture, sa diversité, son rayonnement, son économie également, participe pleinement de nos engagements pour aujourd'hui et demain.

C'est pour cela que j'ai souhaité – avant même qu'elle ne soit confirmée comme une compétence partagée par le législateur - que la politique culturelle et patrimoniale soit l'un des axes majeurs de l'action du Département de Loire-Atlantique. Je sais l'attention de l'ensemble des collectivités à ces enjeux, véritables atouts maîtres de la créativité et l'attractivité de nos territoires.

Dans les différents domaines de la culture, de l'éducation artistique à la diffusion du spectacle, de la lecture publique à la valorisation du patrimoine historique, nous savons combien la mobilisation de la pluralité des acteurs concernés est un déterminant majeur de nos réalisations.

C'est là tout le sens de la démarche des Projets Culturels de Territoire. Dans le respect des prérogatives, des orientations et des moyens de chacun ils permettent de structurer dans la durée la complémentarité des actions et des ressources engagées autour d'objectifs partagés.

Il en est un peu de la culture comme de l'eau : elle irrigue partout mais l'organisation de l'action publique reste souvent, dans sa structure, peu visible pour nos concitoyens. Cette démarche n'en est pas moins déterminante pour qu'elle nourrisse durablement le quotidien de nos territoires et ce guide en expose très concrètement les principaux points de repères ; comme autant de clefs pour inventer et agir ensemble. La culture est - nous le savons plus que jamais – l'un des ferments essentiels de la vitalité de notre modèle républicain et démocratique.

Philippe Grosvalet

Président du Département de Loire-Atlantique



Qu'est-ce qu'un projet culturel de territoire ?

■ UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Avec « le projet culturel de territoire », le Département intervient **au plus près des territoires, en accompagnant concrètement, et de manière personnalisée, la mise en œuvre de projets culturels.**

Le projet culturel de territoire vise à renforcer l'efficacité des politiques culturelles départementales par une meilleure articulation avec les enjeux et les spécificités de chaque territoire.

■ POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) VOLONTAIRES ET DISPOSÉS À :

- favoriser les solidarités territoriales
- s'inscrire dans une dynamique de réseau
- mutualiser les moyens humains et financiers
- mettre en œuvre des projets culturels adaptés à l'échelle de leur territoire

■ LES OBJECTIFS

- accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques culturelles de qualité
- faciliter l'accès aux arts et à la culture et encourager les pratiques artistiques et culturelles
- permettre aux artistes de s'impliquer dans des projets de proximité

■ LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- prendre en compte les spécificités du territoire et s'appuyer sur ses ressources
- connaître les attentes et besoins de la population
- associer les acteurs clés : collectivités, associations, opérateurs culturels et habitant-te-s
- préciser « qui fait quoi, comment et pourquoi »

Un projet culturel de territoire doit être

en cohérence

avec la stratégie

globale de développement

du territoire

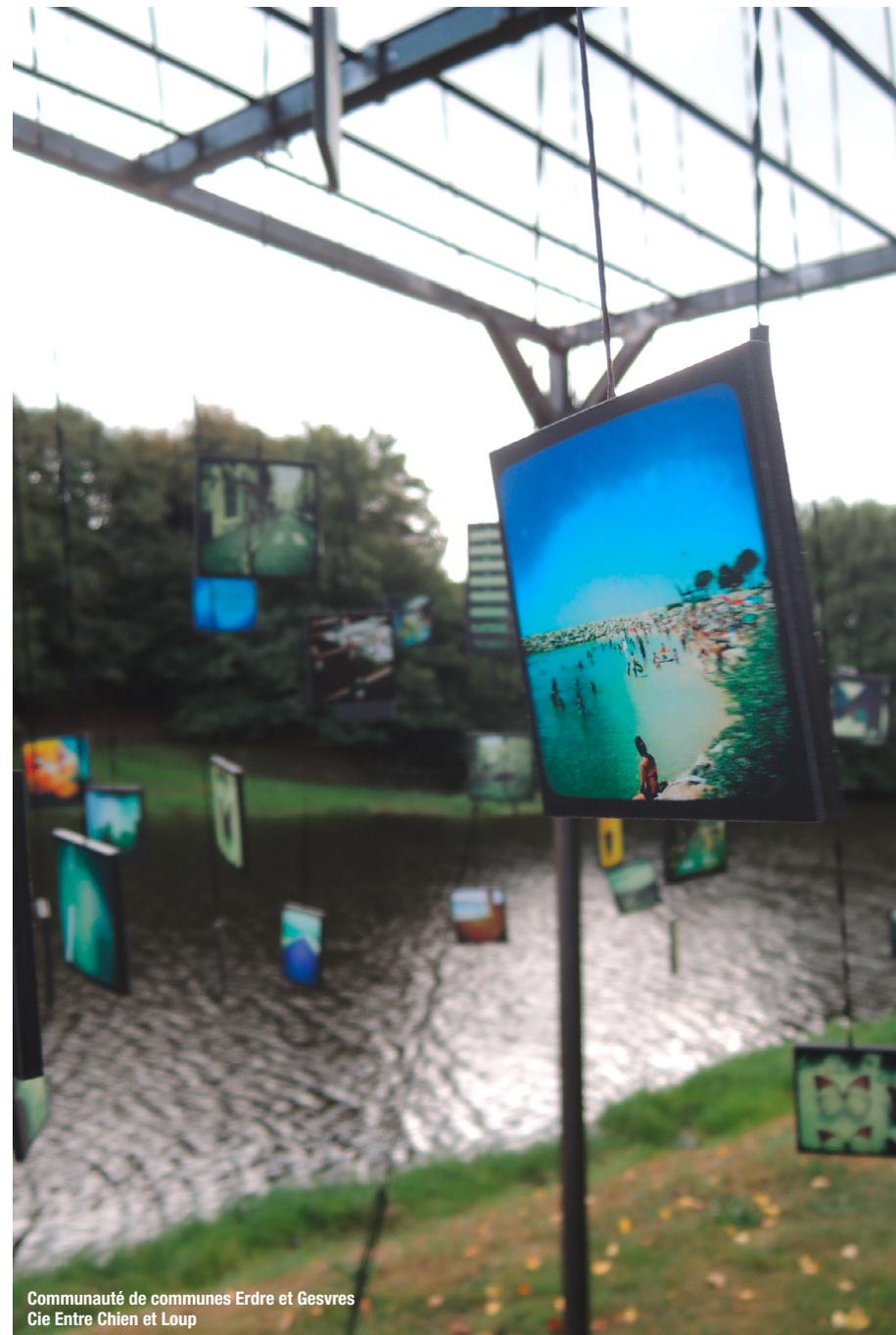
Chaque projet culturel de territoire est

unique et singulier.

Il doit être pensé

et piloté au plus près

du territoire.



Communauté de communes Erdre et Gesvres
Cie Entre Chien et Loup



Le projet culturel de territoire, comment ça marche ?

La démarche proposée s'appuie sur la **formalisation d'un projet partagé** entre le Département et des territoires volontaires, avec la mise en œuvre d'actions cofinancées, dans le cadre d'une convention territoriale de développement culturel de trois ans et une année d'évaluation.

UN ACCOMPAGNEMENT EN 2 ÉTAPES...



Convention de préfiguration

Il s'agit d'une période préparatoire pour élaborer et valider le projet culturel de territoire

Convention territoriale de développement culturel

Il s'agit de la période de mise en œuvre avec la coordination et le financement du projet, suivie de l'évaluation

... ET À 3 NIVEAUX

- conseil en ingénierie et soutien technique via les équipes des services départementaux
- accompagnement financier
- dialogue entre élu-es des territoires et du Département et avec les acteurs culturels

LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

- à l'échelle des territoires (communes, intercommunalités, associations, opérateurs culturels, habitants)
- entre partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département)
- avec les institutions culturelles (GrandT, Musique et Danse en Loire-Atlantique, La Papierie...)

DES DOMAINES FRÉQUEMMENT PRIVILÉGIÉS :

- présence artistique
- éducation artistique et culturelle
- enseignements artistiques et pratiques collectives en amateurs
- lien culture / social
- développement d'un réseau de lecture publique
- valorisation des ressources patrimoniales

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS :

- résidences d'artistes sur les territoires majoritairement ruraux
- actions en direction de publics défavorisés
- actions d'éducation artistique et culturelle en direction des scolaires
- formation des personnels et actions d'animation pour favoriser la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques
- études pour aider à la formulation du projet et animer la concertation
- financement de poste ou mutualisation de services pour faciliter la coordination des actions

Inscrire la culture au cœur de toutes les solidarités : éducatives, sociales, territoriales.



Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)
Parcours promenade Athénor

Vos contacts pour l'étude de votre projet :

Département de Loire-Atlantique

Direction culture

Tél. 02 40 99 15 48

Courriel : nathalie.gele@loire-atlantique.fr

**Plus d'informations sur les projets
culturels de territoire sur**

loire-atlantique.fr/projetculturelterritoire



Département de Loire-Atlantique

Direction de la culture – Service action culturelle et patrimoine

3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 99 15 18

Courriel : contact@loire-atlantique.fr.

Site internet : loire-atlantique.fr